



## Reintégrer un poste apres une disponibilité

Par **bercar**, le **18/10/2010** à **12:03**

Bonjour,  
je suis actuellement en disponibilité de la fonction publique hospitalière depuis 9 mois. Je souhaite réintégrer mon poste au bout de un an, mais ma DRH veut me faire travailler sur 2 villes distantes de 100kms, en a-t-elle le droit?  
Avant ma disponibilité je travaillais dans une seule ville!  
Merci pour vos informations.